

## **Exécutions capitales : stop aux mauvais exemples !**

En France, la peine de mort avait été abolie en 1981, durant le septennat du Président François Mitterrand. Aujourd'hui, un parti français d'extrême droite souhaiterait la réintroduire pour dissuader les nombreux auteurs de trouble de « foutre la merde » dans ce beau pays. Cette proposition a été accueillie avec sympathie par une large frange de la population, réaction que les abolitionnistes ont peiné à combattre. Mais depuis peu, ils peuvent heureusement compter sur le soutien de deux « alliés objectifs » : « *L'Alliance des Alcooliques Inconnus* » d'une part et le « *Mouvement Anti-tabac et antifumée, même combat* » d'autre part.

Rappelant que les exécutions se font toujours à l'aube, « *L'Alliance des Alcooliques Inconnus* » considère que servir aux petites heures du jour de l'alcool à un condamné à jeun, porte gravement atteinte à sa santé et donne un signal déplorable aux jeunes gens. Même si l'*Alliance* souhaiterait par principe la suppression du « verre du condamné », elle pourrait s'en accommoder par « mesure d'humanité », mais pour autant que l'heure d'exécution soit repoussée dans la journée. Cela « permettrait de donner un meilleur exemple aux jeunes » souligne son porte-parole.

Les milieux anti-tabac, quant à eux, ont réaffirmé qu'ils exigeront la suppression de la « cigarette du condamné ». Selon eux, cette « funeste tradition » soulève une question de légalité : a-t-on le droit de fumer dans les locaux d'une administration pénitentiaire, soit dans un lieu public où la fumée est proscrite par la Loi Evin ? « En l'espèce, l'Etat transgresse les règles qu'il a lui-même édictées et cela d'autant plus que ces établissements ne disposent d'aucun cendrier » relève un communiqué.

Cet avis intransigeant ne fait toutefois pas l'unanimité au sein du mouvement anti-tabac lui-même. Un courant minoritaire déclare pouvoir se satisfaire de l'aménagement d'un « espace fumeurs, accessible uniquement le jour de l'exécution capitale ».

Selon l'extrême droite, « ces réflexions sont inspirées par une sensiblerie inappropriée ». En tous les cas, un débat passionnant à couper le souffle à défaut de la tête est lancé !

*Collectif des Milieux anti-tabac et Anti-alcool : Exécutions capitales, stop aux mauvais exemples ! Editions des Baumettes, Fr 9,90. Le produit de la vente sera intégralement reversé aux veuves des condamnés à morts.*

## La nouvelle *Rolex Subjective Time*

Combien de fois par jour ne s'exclame-t-on pas, d'ailleurs avec une certaine colère « mais quelle perte de temps ! » ou « à faire ceci ou cela, j'ai vraiment perdu mon temps » ? A l'avenir ce genre d'exclamation sera rayé du vocabulaire grâce au Learning Center créé sur le site de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) par la célèbre société d'horlogerie genevoise Rolex SA.

Il y a quelques années, Rolex avait entamé des recherches consacrées au « Temps subjectif perdu » afin de le neutraliser et de permettre à l'individu de ne vivre et, surtout, de ne compter que les heures pleinement remplies. Lors du dernier Salon International de l'horlogerie de Genève, le fabricant a présenté le résultat de ses travaux, soit la *Rolex Subjective Time* ou, dans le jargon professionnel, *le Garde heures subjectives neutralisées*.

La montre comporte un cadran sur lequel sont affichées deux heures différentes : d'une part, le temps objectif selon le système sexagésimal connu et divisé en quatre quarts d'heure (affichage par une petite aiguille dorée) et d'autre part le temps subjectif neutralisé, indiqué grâce à des aiguilles rouges. Dans ce second cas, il s'agit plus précisément des heures subjectives pleinement vécues, c'est-à-dire des heures objectives dont aura été déduit (ou neutralisé) le temps moyen qu'un individu perd chaque heure.

Donc par heure objective, la *Rolex Subjective Time* n'imputera à l'être humain que trois-quarts d'heure d'existence, soit six heures de moins par vingt-quatre heures. Exemple : à minuit de l'heure objective, l'heure subjective neutralisée indiquera dix-huit heures (déduction de  $24 \times 15$  minutes). Il faudra donc davantage de quarts d'heure pleinement vécus pour remplir une journée. Et grâce à la *Rolex Subjective Time*, soixante-cinq semaines pleinement vécues en lieu et place des cinquante-deux seront nécessaires pour couvrir la durée d'une année.

Le porte-parole de l'horloger genevois a souligné que la montre *Rolex Subjective Time* permettrait *de facto* d'abaisser l'âge moyen de tout détenteur. Et d'ajouter que sur la société civile, les conséquences seront nombreuses : rajeunissement général de la population, majorité sexuelle retardée, dates des premières interventions de chirurgie plastique repoussées, consommation de Botox en baisse, entrée différée dans les Etablissements Médicaux Sociaux pour ne citer que les principales. Par contre, le représentant de l'horloger admet une faiblesse de la *Rolex Subjective Time* : il faudra attendre plus longtemps les fins de mois et donc le salaire.

Un concurrent relève le même phénomène s'agissant des vacances. Toutefois, Rolex SA estime dans sa brochure que ce compétiteur fait une erreur de raisonnement. Avec la nouvelle montre, les vacances dureront plus longtemps (quinze minutes par heure) alors que le sentiment de perdre son temps durant une période récréative n'existe pas ou diminue sensiblement. Or, la *Rolex Subjective Time* n'en tiendra pas compte et déduira comme pendant les périodes normales un quart d'heure par heure. Le porteur d'une telle montre sera donc gagnant sur les deux tableaux !

Enfin, en tenant compte de la forte progression du temps perdu par les humains, Rolex a d'ores et déjà annoncé vouloir étudier une augmentation des « heures subjectives

neutralisées » en déduisant par exemple de chaque heure objective deux quarts d'heure. Ce défi permettrait ni plus, ni moins de doubler l'espérance de vie !

Là également, les concurrents du prestigieux horloger genevois se sont montrés sceptiques. « En augmentant le nombre de quarts d'heures neutralisés, les individus vivraient peut-être plus longtemps mais perdraient davantage de temps pour arriver en fin de vie » souligne un fabricant japonais connu.

Comme on le voit, dans l'industrie horlogère, le débat concernant la mesure du temps ne fait que commencer !

*Rolex : La nouvelle Rolex Subjective Time ou le Garde heure subjectif neutralisé GHSN, Editions Rolex. Cette brochure peut être obtenue gratuitement auprès de la société Rolex à Carouge - Genève.*

### **Couchers de soleil : dangers d'électrocution !**

Pour admirer le coucher du soleil en bord de mer, d'innombrables personnes suivent avec émerveillement la descente de l'astre solaire vers l'immensité des eaux, puis sa disparition dans les flots.

En dépit des nombreuses mises en garde des Autorités, des inconscients pénètrent tout de même dans l'eau, soit avant, soit au moment de l'impact solaire avec la mer pour, croient-ils, vivre plus intensément le spectacle.

Savent-ils que le soleil produit une énergie électrique dont la terre reçoit 170 millions de gigawatt ? Sont-ils conscients que l'eau salée est un excellent conducteur de l'électricité et qu'au moment où le soleil touche la mer, ils risquent d'être électrocutés et carbonisés avant même d'avoir pu comprendre ce qui leur arrivait ?

Au vu des innombrables morts par électrocution recensés dans ces circonstances, les Autorités de l'île de Phuket (Thaïlande) ont annoncé qu'à partir de l'année prochaine (selon le calendrier chinois), elles ne restitueraient plus à leurs familles les agglomérats carbonisés des baigneurs trop téméraires.

Enfin, principe de précaution, ces mêmes Autorités invitent les touristes qui suivent le spectacle depuis les plages à s'équiper de chaussures munies de semelles isolantes en caoutchouc.

*L'Electricité pour tous, Couchers de soleil : dangers pour l'Homme, cahier de 26 pages en kiosque, Editions du Kilowatt farfelu, Fr 4,50.*